

## Sidi Askofaré

### Paradoxe de la psychanalyse : entre universalité de la structure et singularité du cas \*

Dans la prestigieuse épreuve cycliste que tout le monde connaît et pour laquelle beaucoup se passionnent, le « Tour de France », pour l'appeler par son nom, il y a souvent chaque année celui qui est dit, dans telle ou telle région, le « local de l'étape ».

Eh bien, cet après-midi, il me revient d'endosser ce maillot du « local de l'étape » et, par conséquent, d'être plus du côté de l'invitant que de l'invité. Cela m'est grandement facilité par la qualité de deux invités, Paul Audi et Jean-Pierre Drapier, qui nous ont fait l'honneur de participer à cette après-midi préparatoire de la Convention européenne de Madrid.

En guise de contribution à notre élaboration collective, j'ai intitulé mon intervention : « Paradoxe de la psychanalyse : universalité de la structure et singularité du cas ». Si j'ai opté pour cette perspective, c'est pour marquer d'emblée qu'à mon sens, l'objet de notre Convention ne sera ni l'éthique en général, ni la singularité en général, mais d'échanger et de discuter pour savoir en quoi l'éthique de la psychanalyse, l'éthique qui se déduit du lien social analytique, peut relever d'une « éthique de la singularité ». Et, subsidiairement, ce qu'une telle qualification ou nomination apporterait de plus à celles qui l'ont précédée : « éthique du désir », « éthique du style », « éthique du Bien-dire ».

Mais, avant de tenter d'y répondre, peut-être qu'il serait utile de rappeler et d'interroger ce que j'ai appelé un paradoxe de la psychanalyse.

#### 1.

Je prendrai mon départ d'un constat : dans notre communauté de travail, et jusques et y compris dans la commission scientifique et les différents arguments des interventions proposées, on assiste comme à trois options

différentes. La première met l'accent sur le terme *d'éthique* et revisite ce que recouvre ce terme, et notamment pour la psychanalyse. La deuxième souligne et questionne le terme, peu usité en notre champ, de *singularité*. Terme qu'on fait équivaloir d'ailleurs à celui de singulier. La troisième, enfin, s'interroge plus radicalement sur le syntagme même *d'éthique de la singularité*, avec en arrière-plan la question : l'éthique de la singularité peut-elle être un des noms possibles de l'éthique de la psychanalyse ?

Bien évidemment, tout le monde l'aura compris, cette dernière question condense à elle toute seule l'enjeu théorico-clinique de notre prochaine Convention. Pour cet après-midi, je me contenterai de reprendre et de déployer cette question à partir de quelques éléments de ce qui s'est déposé d'une méditation sur le singulier et la singularité – termes qu'on peut considérer *a priori* comme équivalents et qui le sont d'ailleurs d'une certaine façon.

## 2.

Du singulier, donc.

En première approche, je dirai que le singulier traverse toutes les disciplines essentielles que nous mobilisons pour penser la pratique et l'expérience psychanalytiques. Au plus simple, disons que le singulier va de la grammaire à la politique, en passant par la logique, la clinique et l'éthique. Je mets volontairement de côté ce qu'il en est du singulier dans les sciences et, en particulier, dans la mathématique.

Commençons par rappeler que dans leur *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Oscar Bloch et Walther von Wartburg, juste après le terme de singleton (de *single* : « seul »), notent ceci, à propos du singulier :

D'abord *singulier*, XII<sup>e</sup>, puis *singulier*, 1295, par substitution de suffixe ; au moyen âge, terme grammatical ou adjectif signifiant « qui concerne un seul », par ex. dans « combat singulier » ; le sens de « qui se distingue des autres », en bonne part apparaît au XVII<sup>e</sup> ; le sens péjoratif apparaît dès le XV<sup>e</sup> s., mais ne semble pas avoir été usuel avant le XVIII<sup>e</sup> ; *singularité*, XII<sup>e</sup>. Emprunté du latin *singularis*, qui a les mêmes sens sauf le sens péjoratif et du dérivé de basse épique, *singularis* qui signifie seulement « unité, le fait d'être seul ». Dérivé de singulier : *singulariser*, 1555, d'après la forme du latin *singularis* <sup>1</sup>.

Bien sûr que l'étymologie ne dit pas tout, mais en l'occurrence, nous tenons en quelques lignes une grande partie des coordonnées de la problématique du singulier et de la singularité.

## 3.

Précédemment, j'ai dit que le singulier allait de la grammaire à la politique. Eh bien, partons donc de la grammaire, qu'il n'y a pas lieu de minorer ou de mépriser, sous le prétexte qu'elle serait imaginaire. Que « l'inconscient relève du logique pur » – thèse de Lacan – veut dire qu'il relève tout entier du signifiant – du *Logos*, donc – et non pas de la logique en tant que « science du réel ».

Quelques considérations sur la grammaire seraient donc tout à fait bienvenues ou, si vous préférez, un petit retour à l'école primaire.

Selon Jacques Damourette et Édouard Pichon, le singulier est un nombre grammatical désignant un seul objet ou une seule personne. Et par nombre grammatical, il convient d'entendre un trait grammatical indiquant la quantité et caractérisant certains lemmes comme les noms et les adjectifs. Dans le système nominal et pronominal, le nombre représente de manière plus ou moins précise la quantité d'unité du lemme (une unité pour le singulier et plusieurs pour le pluriel).

Maurice Grevisse ne dit pas autre chose quand il indique dans *Le Bon Usage* que

le nombre est la catégorie grammaticale qui est fondée sur la considération du compte, suivant que le mot est employé pour désigner un objet ou concept unique ou une pluralité (Marouzeau).

Il y a en français deux nombres : le *singulier* et le *pluriel*. Un nom est au singulier quand il désigne un seul être ou objet ou un seul ensemble d'êtres ou d'objets : une plume, une bande.

Il est au *pluriel* quand il désigne plusieurs êtres ou objets ou plusieurs ensembles d'êtres ou d'objets : Des plumes, des bandes (de voleurs) <sup>2</sup>.

Et M. Grevisse de conclure par cette remarque :

On emploie souvent au singulier, pour désigner une pluralité, des noms qui en soi n'impliquent pas l'idée de collection. C'est un trope très fréquent, surtout en poésie, que l'emploi du singulier pour le pluriel ou l'emploi d'un nom individuel pour désigner une espèce entière : Protéger LA veuve et L'orphelin – Ils se regardaient d'UN œil jaloux – [...] N'avoir rien à se mettre sous LA dent <sup>3</sup>.

Si la grammaire est si importante pour une généalogie de la catégorie du singulier, il faut bien reconnaître que ce n'est pas par cette voie qu'elle vient au savoir psychanalytique et, tout particulièrement, dans l'enseignement de Lacan. En effet, ce n'est pas par la grammaire mais par la logique que Lacan va introduire de la manière la plus précise et la plus élaborée la considération du singulier dans le champ freudien. Et il le fait, le 5 mai

1965, au cours de son séminaire de l'année intitulé : *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse* <sup>4</sup>.

Qu'il me suffise de vous indiquer ici comment Lacan introduit cette question du singulier sur le fond de sa conception de l'opération psychanalytique comme « conversion éthique radicale [...] à l'ordre du désir ». Je le cite :

Tout ce que j'ai apporté devant vous depuis le début de cette année, concerne cette place que nous pouvons donner à ce sur quoi nous opérons, si tant est que ce soit bien du sujet qu'il s'agisse. Que ce sujet se situe, se caractérise essentiellement comme étant de l'ordre du manque, c'est ce que j'ai essayé de vous faire sentir en vous montrant aux deux niveaux du nom propre d'une part, de la numération de l'autre, que le statut du nom propre n'est possible à articuler non pas comme d'une connotation de plus en plus approchée de ce qui, dans l'inclusion classificatoire, arriverait à se réduire à l'individu, mais au contraire comme le complément de ce quelque chose d'un autre ordre, qui est ce qui, dans la logique classique s'opposait à la relation binaire de l'universel au particulier, comme quelque chose de tiers et d'irréductible à leur fonctionnement, à savoir le singulier. [...] Le statut de ce singulier non seulement peut être donné d'une façon meilleure dans l'approximation de la logique moderne, mais, me semble-t-il, ne peut être achevé que dans la formulation de cette logique à quoi nous donne accès la vérité et la pratique analytique, qui est ce que je tente de formuler devant vous ici et qui peut appeler, qui pourrait appeler, si je réussis, cette logique, à formaliser le désir <sup>5</sup>. »

Considération à laquelle Lacan en ajoute une autre qui concerne la singularité de l'analyste :

Si le statut moderne du sujet n'est pas donné dans Platon, c'est pour autant que s'y dérobe, que n'y est pas articulée la tension qu'il y a de cet Autre à l'Un, et qui, cet Autre, nous permettrait de le fonder comme ce que j'appelle l'*un-en-plus*, cet *un-en-plus* que vous ne voyez émerger dans la théorie des nombres qu'au niveau de Frege, autrement dit, cette conception du singulier comme essentiellement du manque. Deux rapports se dessinent dans cette relation tierce, que pour vous j'articule, du signifiant représentant quelque chose auprès d'un autre signifiant, et au signifiant représentant le sujet dans une fonction d'alternance, de vel, de « ou bien..., ou bien... » ; ou bien le signifiant qui représente, ou bien le sujet et le signifiant qui s'évanouit.

Telle est la forme de la singularité essentielle qui est bien celle de laquelle serait requise l'analyste s'il avait, irréductiblement, fondamentalement à répondre, par cette nomination fantasmatique qui apparaît toujours à l'horizon et que vous avez vu discuter à mon séminaire fermé récemment, à propos d'un certain exemple de cette formulation spécifique, onomastique, dont ce manque serait comblé par la formulation d'un nom <sup>6</sup>.

Ce n'est pas suffisant, certes, mais c'est déjà suffisamment indicatif de la complexité de la chose. Je peux ajouter que si on l'envisage à partir de la logique, le singulier se réduirait à un concept sans extension, dans la mesure où ce concept subsumerait ce qui viserait à nommer *un* et *un seul* objet. Bref, la singularité est le concept paradoxal de *l'incomparable*, de *ce qui ne ressemble à rien*, de *ce qui est hors du commun*, de *ce qui est à nul autre pareil*. On comprend dès lors pourquoi, au moment de l'introduire dans la conceptualité psychanalytique, *via* Willard Van Orman Quine – dont il mobilise le travail, en particulier tout ce qu'il propose dans son ouvrage *Méthodes de logique* <sup>7</sup>, notamment les chapitres sur *l'inférence singulière* et les *termes singuliers* –, Lacan invoque et convoque le nom propre. Que ce soit, dans ce moment même, en référence à la communication de Serge Leclair du 27 janvier 1965 – « Sur le nom propre <sup>8</sup> » – ou, plus tard, avec Joyce et sa promotion de son nom propre, qui a conduit Lacan à l'épingler, si je puis dire, de son nom de symptôme : Joyce le Symptôme !

#### 4.

C'est donc presque insensiblement, mais aussi irrésistiblement, que se fait, chez Lacan, le passage de la logique à la clinique ou, plus exactement, de la logique en tant qu'elle sert comme *organon* pour penser la clinique et en faire saillir les points de réel.

Sans avoir besoin d'entrer dans des développements théoriques et cliniques raffinés, on peut dire que ce qu'on appelle « clinique psychanalytique » est marqué par une tension entre ce que – pour aller vite – j'ai appelé l'universalité de la structure et la singularité du cas.

Cette tension est loin d'être mineure ou artificielle. Elle tient à la dualité de la psychanalyse qui est simultanément une pratique et un savoir, ce qui a pu faire dire à Lacan que le psychanalyste était deux : celui qui produit des effets et celui qui, ces effets, les pense. En tout cas, tente de les penser, d'en rendre raison.

La manifestation la plus évidente de ce paradoxe se situe au niveau de la question diagnostique. Diagnostic nécessaire – du moins à en croire Freud –, mais aussi souvent vain, de relever d'une logique des classes qui, justement, promeut et privilégie ce que le sujet partage avec ceux de la classe à laquelle il appartient – ou à laquelle il est assigné de simplement le dire névrosé, psychotique ou pervers –, au détriment de ce qu'il est en propre, de ce qui le singularise et, donc, le fait à nul autre pareil.

C'est à ce point que gît le problème. Comment cerner ce singulier, ce point qui fait le sujet insubstituable, inéchangeable et incommensurable ?

En vérité, il s'agit d'une question vieille comme la psychanalyse. Si le souci de la singularité – que, pour ma part, j'ai tendance à distinguer d'une éthique de la singularité – est présent chez Freud, je dirais qu'il se heurte d'emblée à ce qu'il rencontre très tôt sous la forme de ce qu'il appelle lui-même des « rêves typiques », des « symptômes typiques », voire comme des « fantasmes originaires ». Il suffit de se reporter à *L'Interprétation du rêve*<sup>9</sup>, aux *Conférences d'introduction à la psychanalyse*<sup>10</sup> ou à « Un enfant est battu. Contribution à la connaissance de la genèse des perversions sexuelles »<sup>11</sup>.

Peut-être même que la « volonté de faire science » – donc le souci du général et de l'universel si cher à la conception aristotélicienne de la science – a pu l'emporter, chez Freud, sur la visée d'« obtenir la différence absolue ».

Vous aurez reconnu l'une des formules par lesquelles Lacan a tenté de spécifier le « désir de l'analyste », qui n'est pas le « désir de Freud », et encore moins le contre-transfert de l'analyste.

Rappelons quand même, et ce n'est pas « charité lacanienne » que de le dire, que Freud a tenté, par la voie d'une sorte de conseil technique, de surmonter les impasses liées à son tropisme positiviste. D'ailleurs, Lacan le rappelle et le reprend à sa façon dans son « Introduction à l'édition allemande d'un premier volume des *Écrits* » : « Eh bien, je pose que ces expériences ne sauraient s'additionner. Freud l'a dit avant moi : tout dans une analyse est à recueillir – [...] –, à recueillir comme si rien ne s'était d'ailleurs établi<sup>12</sup>. »

Avec sa catégorie de sinthome, Lacan va tenter d'approcher ce que chaque parlêtre a de plus singulier. Dit autrement, même chez lui, ce n'est ni le symptôme – au sens classificatoire et psychopathologique –, ni même le fantasme qui constitue ce qui fait la singularité d'un parlêtre. Ce qui fait cette singularité, c'est ce mixte de symptôme et d'objet *a* par quoi peut se tracer son nom de symptôme.

C'est dire aussi que, si tout parlêtre est, en droit, singulier, sa singularité réelle ne s'inscrit que de l'impasse de la formalisation initiée et accomplie par son analyse. Le mouvement va de l'universel et du particulier vers le singulier, et non l'inverse.

## 5.

J'en viens donc progressivement, même si c'est un peu rapide à mon goût, à l'articulation du singulier et de l'éthique. J'ai bien pris le soin de dire de l'éthique et non pas de l'éthique de la psychanalyse.

Cette articulation, je l'ai trouvée pour la première fois chez le philosophe Paul Audi, connu de certains d'entre vous, je l'espère, en raison de ses travaux très stimulants sur l'éthique et l'esthétique et son ouvrage consacré à Lacan et intitulé : *Lacan ironiste* <sup>13</sup>.

Dans son ouvrage *Troublante identité*, Paul Audi écrit :

On confond généralement *particularité* et *singularité*. Si ces deux espèces de détermination entrent souvent dans la constitution de l'être-soi, elles ne se situent pas moins dans deux ordres de réalité différents. Que la particularité soit ce qu'on possède « en propre » n'empêche pas qu'on la reçoit toujours du dehors, qu'on en hérite. C'est aussi, et surtout, ce qu'on n'est jamais seul à posséder. Une particularité (qui est toujours une parmi plusieurs) ne rend personne *unique en son genre ou seul en son espèce*, contrairement à la singularité <sup>14</sup>.

Puis, après une autodescription de l'auteur à partir de quelques traits particuliers qui, dans ma bouche, nous feraient perdre notre sérieux – en effet, je n'ai pas les yeux bleus, je ne porte pas la barbe et je ne suis guère à moitié chauve ! –, il conclut : « La singularité, je la conçois quant à moi comme une catégorie non pas descriptive, mais prescriptive ; comme une détermination relevant de l'éthique. C'est qu'elle relève d'un *travail de soi sur soi* qui trouve dans la rencontre d'un *autre-en-soi* la juste mesure de son unicité incomparable, peut-être même irremplaçable <sup>15</sup>. »

C'est clair, c'est net, c'est précis. La seule question que je me suis posée reste la suivante : cette éthique prescriptive, cette éthique du devoir être singulier, même à procéder d'un travail sur soi, en soi et pour soi, que Paul Audi infère de son travail de philosophe sur l'identité, son réel et son irréductibilité, vaut-elle, peut-elle valoir pour la psychanalyse ?

## 6.

Avant de conclure et de passer la parole à nos collègues, je souhaiterais avancer quelques éléments de réflexion en vue de la discussion générale. Ces éléments portent, vous vous en doutez, sur l'éthique de la psychanalyse telle qu'elle est déductible *a minima* de Freud et de Lacan.

Si Freud ne s'est pas embarrassé de construire une éthique de la psychanalyse – alors même qu'il en avait le souci –, c'est principalement parce que, pour lui, comme il avait pu le dire au pasteur Pfister, « l'éthique est une espèce d'ordre de marche à l'usage du commerce des hommes entre eux <sup>16</sup> », et qu'il récusait l'idée même d'une éthique de la psychanalyse. Et ce parce que Freud avait, de l'éthique, une conception en définitive très traditionnelle, soit un « ordre universel moral », une fabrique de valeurs et



d'idéaux ou un nom savant de la « moralité individuelle ». Dès lors, il n'est pas étonnant que Freud en vienne, en tout cas dans sa correspondance avec Pfister, à considérer que la psychanalyse, en tant qu'elle n'est pas une *Weltanschauung*, n'est pas pourvoyeuse d'éthique.

Mais en dépit de cette récusation de l'éthique, Freud sera conduit, par ce qu'il dit du transfert, de sa fonction, de son maniement et de ce que devrait être son destin au terme de la cure, à produire malgré lui, si je puis dire, des éléments d'une éthique originale et irréductible à l'éthique du maître, celle qui répond à la politique de son temps, à la structure de la cité.

Je dirai que non seulement la position de Lacan s'accorde sur ce point à celle de Freud, mais elle la radicalise. D'abord, parce que pour Lacan l'éthique n'est pas la morale et encore moins l'ordre moral. Ensuite, parce que pour lui l'éthique ne saurait être universelle, ce qui, je m'empresse de le souligner, ne veut pas dire qu'elle soit singulière. À chaque sujet, son éthique !

Tentons de cerner ce que fut l'évènement Lacan à propos de l'éthique.

Il me semble que le pas de Lacan aura été, d'une part, de mettre au jour l'originalité de la position freudienne en matière d'éthique et, d'autre part, d'affirmer et de soutenir qu'il y a une éthique de la psychanalyse en tant que discours ; éthique dont on peut isoler les principes à partir des réserves et des critiques que Freud formule à l'encontre de l'éducation, mais aussi de la religion et de la médecine.

À dire vrai, ce pas de Lacan n'est pas aussi unilatéral qu'on peut le dire ici ou là. S'il commence par parler d'éthique de la psychanalyse <sup>17</sup>, en 1959-1960, c'est pour souligner l'importance de la dimension éthique – et tragique – dans l'expérience analytique et dans l'enseignement freudien et, par ailleurs, pour entériner que la psychanalyse apporte une contribution décisive à la réflexion éthique comme telle. Peut-être est-ce là la raison pour laquelle cette éthique reste une éthique du jugement et ambitionnait de valoir pour tout sujet parlant.

Avec la « Remarque sur le rapport de Daniel Lagache <sup>18</sup> », s'opère déjà un premier déplacement, puisque la question sur laquelle Lacan débouche est celle de savoir comment « la voie de bavardage de l'expérience analytique » conduit à cette éthique « convertie au silence » par « l'advenue du désir ».

Ce n'est qu'avec *Télévision* <sup>19</sup>, donc dans l'après-coup de sa théorie des discours, qu'il va établir d'une manière ferme et, à ma connaissance, définitive, sa thèse selon laquelle l'éthique est relative au discours. Autrement



dit, l'éthique du discours du maître – dont le discours universitaire n'est qu'un dialecte – n'est pas l'éthique du discours hystérique et l'éthique du discours hystérique n'est pas l'éthique du discours analytique. Cette dernière est d'ailleurs la seule sur laquelle Lacan s'attarde, et qu'il propose de nommer : éthique du Bien-dire.

Ni éthique du Bien tout court, et encore moins du Souverain Bien qu'il n'y a pas, ni éthique du dire non plus, mais une éthique de l'interprétation, si l'on en croit les dernières lignes de sa *Télévision*.

Or l'interprétation analytique évoque et convoque le *désir* (le désir *est* son interprétation), le *transfert* (pas d'interprétation hors transfert), la *coupure* et l'*acte*. De structure, donc, l'éthique qui procède du discours psychanalytique ne saurait être celle d'un seul – enfermé dans la jouissance autistique de son symptôme, de son narcissisme, voire juché sur son S.K.beau –, elle s'inscrit nécessairement, cette éthique, dans un lien, ne serait-ce que parce que l'interprétation requiert un interpréteur et un interprété.

## 7.

Reste la dernière articulation, qui n'est autre que : de l'éthique à la politique.

Déjà, je l'ai suffisamment souligné, je pense, l'éthique ne saurait concerner qu'un seul ou être l'affaire d'un seul, si elle est et ne peut être qu'éthique d'un discours. Cela tient très basiquement, comme on dit aujourd'hui, à la structure même de tout discours, d'impliquer et de toujours mobiliser plus d'un protagoniste. Au moins un agent et un patient, un désir et un Autre, un maître et un esclave !

Ce qui vaut pour le discours ou les discours vaut encore davantage pour la politique qui, par définition, est l'affaire non d'un sujet tout seul, mais des êtres parlants aux niveaux différents où se joue leur destin de *zoon politikon* (animal politique) justement, soit l'association, la communauté, la Cité, la Nation, etc.

Certes, les communautés politiques, pas plus que les sujets individuels, ne sont à l'abri du désir d'unicité, d'identité, de distinction, d'élection et de singularité. Leurs mythes et légendes sont là pour l'attester, comme les formes perverses dans lesquelles ce désir trouve à s'abriter : nationalismes, fascismes, intégrismes socioreligieux, etc.

Mais n'est-ce pas également sur ces formes que se brise la politique, la vraie, et que prospère la pure culture de la pulsion de mort ?

\*[↑](#) Intervention à l'après-midi préparatoire de la Convention européenne de l'IFCL de Madrid sur « L'éthique de la singularité », à Toulouse, le 3 juin 2023.

1. [↑](#) O. Bloch et W. von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, PUF, 1989, p. 593.
2. [↑](#) M. Grevisse et A. Goosse, *Le Bon Usage*, Paris, Duculot, 1992, p. 286-287.
3. [↑](#) *Ibid.*
4. [↑](#) J. Lacan, *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, séminaire inédit, leçon du 5 mai 1965.
5. [↑](#) *Ibid.*, leçon du 5 mai 1965.
6. [↑](#) *Ibid.*, leçon du 12 mai 1965.
7. [↑](#) W. V. O. Quine, *Méthodes de logique*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 1973, p. 296.
8. [↑](#) Dans J. Lacan, *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse, op. cit.*, leçon du 27 janvier 1965.
9. [↑](#) S. Freud, *L'Interprétation du rêve*, Paris, PUF, 1967.
10. [↑](#) S. Freud, *Conférences d'introduction à la psychanalyse*, Paris, Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 1999, p. 633.
11. [↑](#) S. Freud, « Un enfant est battu. Contribution à la connaissance de la genèse des perversions sexuelles », dans *Névrose, psychose et perversion*, Paris, PUF, 1974, p. 219-243.
12. [↑](#) J. Lacan, « Introduction à l'édition allemande d'un premier volume des *Écrits* », dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 556.
13. [↑](#) P. Audi, *Lacan ironiste*, Paris, Mimésis, 2015, p. 180.
14. [↑](#) P. Audi, *Troublante identité*, Paris, Stock, 2022, p. 178.
15. [↑](#) *Ibid.*
16. [↑](#) S. Freud, *Correspondance avec le pasteur Pfister (1909-1939)*, Paris, Gallimard, 1966, p. 178.
17. [↑](#) J. Lacan, *L'Éthique de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1986, p. 375.
18. [↑](#) J. Lacan, « Remarque sur le rapport de Daniel Lagache », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 647-684.
19. [↑](#) J. Lacan, *Télévision*, Paris, Le Seuil, 1974, p. 80.